N° 3 Janvier 2009

L'ARTRESIEN

COMMUNE d'ARTRES (59269)

VALENCIENNES METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Solidaires pour gagner l'Avenir

édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2009 pour vous et vos proches auxquels s'associent les Adjoints, le Conseil Municipal et le Personnel Municipal.

L'année 2008 a été financièrement difficile. Dès notre premier conseil, nous avons dû à contre cœur augmenter les impôts locaux.

En parallèle, nous avons dû diminuer les dépenses voire reporter sur les années suivantes certains travaux et projets.

Je tiens à remercier les Adjoints, le Conseil municipal ainsi que les ouvriers municipaux pour avoir réalisé les travaux indispensables à un moindre coût ce qui nous a permis de faire de substantielles économies.

Cependant, dans un contexte mondial financier difficile, il nous a fallu trouver des fonds (en plus de l'emprunt de 200 000€).

Nous avons réussi à faire ouvrir une ligne de crédit de **100 000 €** (qui l'est toujours) afin de boucler les fins de mois de l'année 2008.

J'ai eu l'occasion de rencontrer Madame Valérie LETARD Présidente de Valenciennes Métropole et lui ai fait part des difficultés financières de la commune, en particulier sur le bouclage financier de la salle des fêtes qui n'était pas assuré.

Sommaire

Éditorial ..... Page 1-2
Téléthon ..... Page 3-4
Écovalor ..... Page 5
Jacinthe ..... Page 6
Marché de Noël ..... Page 6
Monoxyde ..... Page 7
Repas des anciens ..... Page 8
Colis de noël ..... Page 9
Couture ..... Page 10
Tennis de table ..... Page 10
État civil ..... Page 11
Tarif salle des fêtes ..... Page 11
Conciliateur ..... Page 11
Concert de Noël ..... Page 12
Fête de fin d'année ..... Page 12
Carpe Diem ..... Page 12

Le chiffre

100 000 €

C'est la dotation exceptionnelle que nous avons réussi à obtenir auprès de Valenciennes Métropole

Mairie : 7 Rue de la Fabrique 59269 ARTRES Tél. : 03.27.27.14.17 Fax : 03.27.27.29.30 www.artres.fr - mairie.artres@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : lundi au vendredi : 9h - 11h / lundi mardi vendredi : 15h - 17h / mercredi : 16h - 18h

Cette rencontre a débouché sur une dotation exceptionnelle de 100 000€ du FIR (Fonds d'Investissement Rural) venant s'ajouter aux 90 000€ déjà obtenus.

Madame LETARD a suggéré également d'intervenir personnellement auprès de Monsieur le Sous-préfet pour la subvention DGE (Dotation Globale d'Équipement).

Qu'elle en soit ici vivement remerciée ainsi que Monsieur le Sous-Préfet.

L'année 2009 voit donc l'horizon s'éclaircir.

Les projets 2009 :

- Tout d'abord **la réfection du clocher de l'église** en urgence car potentiellement dangereux. En fonction du coût et des subventions obtenues, nous envisageons de rejointoyer les murs afin de supprimer les « plantations » qui commencent à apparaître.

- Mettre **l'éclairage sur le parking de la salle des fêtes** et dans cette dernière, installer les éléments de cuisine indispensables à la confection sur place des repas ce qui n'est pas possible actuellement.

- Lancer la procédure « **cadre de vie** ».

A ce sujet, les habitants sont invités à la réunion publique qui aura lieu **le mercredi 28 janvier 2009 à 18h30 à la salle des fêtes** ou toutes les questions idoines pourront être posées.

Enfin, je vous donne rendez-vous et compte sur votre présence
le lundi 26 janvier 2009 à 19h00
salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

➲ TELETHON : UNE PREMIERE PARTICIPATION REUSSIE

La municipalité se réjouit du succès obtenu pour une première participation de notre village au Téléthon où les principales associations artrésiennes regroupées autour d' « Artres en Liesse » ont réussi « leur coup » en récoltant la somme de **991 €.**

Un résultat amplement mérité dû au dévouement et au dynamisme des organisateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant cette journée.

Si l'on peut mettre en exergue le courage des laveurs de voitures …

…les autres animations ne manquaient pas.

Toute la journée, les habitants ont ainsi pu profiter d'activités sportives et musicales.

Randonnée pédestre, avec l'association Carpe Diem

Récital de piano donné par notre cher virtuose **Félix**. Exposé sur la myopathie par madame BERTIN

Le cycle Rhônelle Artrésien
En pleine action sur Home-Trainer

Couroucoucou !
Même Patrice était là !

Une petite gaufre, peut-être ?

Balade en poney
Ou à dada ?

La tombola Jean-Marie ?

…Belote et rebelote !

Le lâcher de ballons des enfants.

Les vedettes !
Hercule, Jo et Pif …

Prestation des conteuses de Douchy pour clôturer la soirée pour le plaisir des petits et des grands.

Les Artrésiens ont répondu présent et leur générosité a permis le succès de cette journée.

➲ MIEUX VIVRE À ARTRES AVEC ECOVALOR

*Le Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets Ménagers du Hainaut – Valenciennois (**ECOVALOR**) regroupe la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM), la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe (CCRSV), et la Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS) soit environ 230 000 habitants.*

Christian LERAT, maire d'Artres et Jean Marie RICHEZ, Vice-président ECOVALOR chargé des relations avec les collectivités adhérentes de Valenciennes agglomération ont accueilli à ARTRES les membres du syndicat.

Le but de cette rencontre était de fixer les lignes du budget primitif 2009, les tarifs 2009 des collectivités adhérentes ou non à ECOVALOR ainsi que de renouveler les conventions d'apport de déchets.

Concernant l'élimination des déchets, Valenciennes Métropole adhère au Syndicat ECOVALOR, qui gère l'usine d'incinération située sur la commune de Saint-Saulve. Ce site permet d'éliminer les ordures ménagères.

Le financement de l'ensemble du service déchets ménagers se fait par le biais d'un taux unique de **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) sur l'ensemble du territoire.

Un peu de technique…

Actuellement, l'usine incinère environ **135 000 tonnes** par an de déchets ménagers. Elle est équipée de 3 fours identiques de 5.5 tonnes / heure, avec récupération de l'énergie thermique sous forme de vapeur, puis transformation en énergie électrique grâce à 2 groupes turboalternateur de 6.5 MW chacun.

Les fumées issues de la combustion sont filtrées par des électrofiltres puis traitées par un système sec (injection de chaux pour capter les gaz acides et de coke de lignite pour capter les dioxines furannes et les métaux lourds).

Des analyseurs de fumées analysent en continu les rejets des 3 cheminées. L'objectif du Syndicat ECOVALOR a toujours été l'anticipation de la réglementation et le zéro rejet.

Chiffres clés :

- *Installation certifiée **ISO 14001** (norme environnementale)*
- ***49 000 MWh** électriques produits, soit l'équivalent des besoins électriques d'une ville de **20 000 habitants***
- ***39 000 MWh** électriques vendus à EDF*

Jean Marie RICHEZ

Christian LERAT

➲ OPÉRATION JACINTHES

Les mamans de l'**A**ssociation des **P**arents d'**É**lèves *(A.P.E)* et les bénévoles se sont groupés pour confectionner les compositions de jacinthes.

Cette année encore, elles se sont surpassées avec une vente de **120 jacinthes** décorées, pour un total de 230 bulbes, aux couleurs de Noël.

Le bénéfice de cette opération permettra le financement des projets scolaires (bus, spectacles, etc..)

➲ LE MARCHÉ DE NOËL A ATTIRÉ LES VISITEURS !

Les personnes à la recherche d'idées cadeaux ont pu faire quelques emplettes au marché de Noël le dimanche 7 décembre organisé par **Artres en Liesse** avec la collaboration du conseil municipal et des principales associations du village à la salle des fêtes d'Artres.

Outre la trentaine d'exposants qui ont fait la joie des yeux et des papilles gustatives des visiteurs pour cette édition du marché de Noël, les organisateurs avaient prévu diverses animations pour distraire petits et grands : crèche vivante avec les enfants du catéchisme, balades à poney, apparitions costumées des membres du comité d'animation de Prouvy qui avait prêté le Père Noël géant installé sur la scène de la salle des fêtes

Stand de l'association des parents d'élèves

Le Président de l'association ARTRES EN LIESSES, Claude MARTENS et son épouse Corinne qui est également sa secrétaire.

➲ INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE : PREMIERE CAUSE DE MORTALITE ACCIDENTELLE PAR TOXIQUE

En France, chaque année, environ 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone : 1000 d'entre elles sont hospitalisées, ces accidents laissant des séquelles à vie ; 100 en décèdent.

Depuis le 1er novembre 2008, 193 intoxications par des émanations de monoxyde de carbone ont été recensées, dont 7 ont été mortelles.
Sur la seule journée du dimanche 30 novembre 2008, on a dénombré 9 accidents de ce type qui ont intoxiqué au total 36 personnes.

La municipalité rappelle qu'en cette période de froid, il faut respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion :

- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.
- Si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.

En outre, la municipalité rappelle les recommandations essentielles suivantes :

- Aérer quotidiennement les habitations même par temps froid.
- **Faire entretenir régulièrement les appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié.**
- **Faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état**

Le monoxyde de carbone reste un risque majeur d'intoxications à domicile, et pas seulement dans les logements vétustes. Contrairement aux idées reçues, c'est avant l'hiver qu'il faut penser à l'entretien des appareils de chauffage et au ramonage.

A noter *: dans le cas d'incendie ou d'intoxication, le certificat et/ou facture du professionnel ayant effectué le travail sera EXIGE. Et pas d'indemnisation sans ce papier…*

Des drames évitables **: Pensez au détecteur de monoxyde de carbone que l'on peut acquérir à partir de 60 €**

- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid.

Le monoxyde de carbone est un gaz, incolore, inodore et mortel.

Dans la majorité des cas, ces accidents sont dus à l'utilisation d'une installation défectueuse de chauffage ou de production d'eau chaude, quel que soit le combustible utilisé : gaz, fuel, bois ou charbon.

Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue, et peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

Pour en savoir plus : vous pouvez visiter les sites officiels

- http://www.interieur.gouv.fr/misill/sections/a_votre_service/votre_securite/votre-domicile/conseils-monoxyde/view
- http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/dossiers/sante/monoxyde-carbone/intoxications-au-monoxyde-carbone-sommaire.html
- http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/970.pdf

➲ CHAUDE AMBIANCE AU REPAS DES AÎNÉS

Le temps très enneigé n'a pas entamé l'enthousiasme des seniors Artrésiens qui se sont retrouvés à la salle des fêtes, à l'invitation de la municipalité, pour le traditionnel repas des aînés, le dimanche 23 Novembre 2008.

Les doyens de l'assemblée ont été récompensés :
Madame LEFEBVRE Suzanne âgée de 93 ans
et Monsieur ASSMAN Henri âgé de 91 ans.

Puis place fut laissée au repas, finement préparé par le traiteur de service, Mr JANOT.
Dans une extraordinaire ambiance créée par Sandy et Thierry, chacun put se défouler à volonté sur la piste de danse et même pousser la chansonnette à son gré jusque tard dans la soirée.

Eh ! Paulette...
T'en r'veux une louche ?

Qui se cache derrière ces déguisements ?

Sandy et Thierry, ont chauffé la salle jusque tard dans la soirée.

Un petit tour de farandole pour éliminer...

La municipalité remercie vivement la commune d'Aulnoy pour le prêt de la scène, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la décoration de la salle des fêtes pour cette journée mémorable.

➲ LE GOÛTER ET LA DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL

Tradition oblige, la période de fin d'année fut l'occasion pour la municipalité de procéder, avec plaisir, à la remise de 145 colis aux personnes âgées de plus de 61 ans.

Exposition des maquettes du village d'Artres.

Le plaisir de se retrouver un après-midi autour d'une table entre amis pour déguster chocolat ou vin chaud.

➲ L'ATELIER DE COUTURE EST EN FÊTE

L'association « couture et loisir » a clôturé son année 2008 en fêtant Noël.

La couture, la confection, la broderie, le tricot, toutes les passions de ces dames se déroulent les jeudis après-midis tout au long de l'année dans une ambiance dynamique.

La dernière séance 2008 a permis de fêter Noël comme il se doit dans la simplicité.
Le pot de l'amitié et la bûche de Noël furent appréciés par les adhérentes présentes et par les représentants de la municipalité.
Rendez-vous est donné à toutes celles qui voudraient nous rejoindre chaque jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 au centre municipal.

Une bonne année 2009 à toutes et à tous
Jacqueline

➲ TENNIS DE TABLE

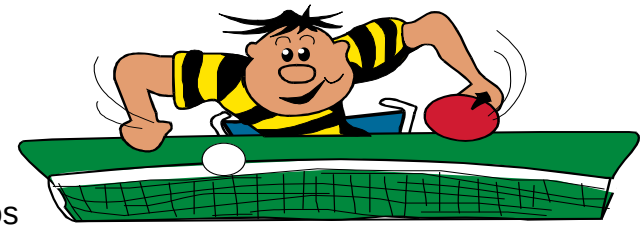

Démarrage le mercredi 4 février

- De 14h a 16h pour les jeunes
- De 19h à 21h30 pour les seniors et ados

Contact en mairie : Marcel SANTER

➲ NOTIFICATION

- **Ramassage des végétaux** : du 10 avril au 06 novembre 2009.
- **Décharges communautaires** : Fermeture tous les lundis matins à partir du 01 janvier 2009.
- **Règles en cas de neige sur les trottoirs** : déblaiement à charge du riverain (votre responsabilité est engagée en cas de chute)
- **Travaux rue du Pont :** recherche des responsabilités par les experts ainsi que le déblocage des fonds pour les réparations. À ce jour, il n'y a pas de date prévisionnelle fixée par les différents intervenants….

AVIS . . . AUX COUPLES. . .

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus à Artres ou ailleurs ?
Vous êtes priés de vous faire connaître en mairie.

➲ ETAT CIVIL 2008

Décès : toutes nos condoléances.

Nom	*Date du décès*
MADAME VEUVE TURLET NÉE LENNE ÉMILIENNE	17 AVRIL
MONSIEUR SOUMOIS ÉRIC	17 MAI
MADAME VEUVE HOT NÉE CHIMOT JEANNE	22 MAI
MADAME VEUVE CAYET NÉE LUSSIEZ OLGA	12 JUILLET
MADAME VEUVE RAMEZ NÉE MONCHICOURT BÉRANGÈRE	13 AOUT
MADAME VEUVE MONJEAN NÉE COPLOT MARIE-LOUISE	25 NOVEMBRE
MADAME VEUVE LEFEBVRE NÉE HOT GEORGETTE	27 NOVEMBRE

Naissances : bienvenue aux jeunes chérubins !

Nom – Prénom	*Date de Naissance*	*Lieu de Naissance*
VO Y PHONG JADE	10 JUILLET	VALENCIENNES
LAMBOUR MATHIS	8 SEPTEMBRE	VALENCIENNES
LANCELLE KORENTIN	28 SEPTEMBRE	DENAIN
BERTINOTTI TIMOTHÉ	10 OCTOBRE	LE CATEAU-CAMBRESIS
GUMEZ DONOVAN	23 NOVEMBRE	VALENCIENNES
GABET LÉOPOLD	25 DÉCEMBRE	VALENCIENNES

Mariages : tous nos vœux de bonheur !

Nom – Prénom	*Date du Mariage*
M^{r} DUQUESNOY DAVID ET M^{elle} MALIET AURÉLIE	25 AOÛT
M^{r} STIRBOIS SÉBASTIEN ET M^{elle} ARNODO LAÉTITIA	8 NOVEMBRE
M^{r} BOSQUELLE ENRIQUE ET M^{elle} SOTTIAU NELLY	

➲ SALLE DES FÊTES

TARIFS	WEEK END Du vendredi 15h au lundi 11h	SEMAINE	CAUTION Location Week-end	CAUTION Nettoyage	CONDITIONS
ARTRESIENS	260	60	500	60	
EXTERIEURS	500	100	500	60	
ASSOCIATIONS	60			60	1ère gratuite puis 2 fois
ACTV COMMERCIALE		200		60	
AGENTS	60			60	1 fois

➲ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le premier président de la cour d'appel de Douai a nommé Mr Gérard COLLEMENT conciliateur de justice.

- Il facilite le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales.
- Il peut également être désigné par un juge saisi d'un litige afin de trouver une solution amiable.
- Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.
- Le conciliateur de justice facilite le règlement des litiges entre:

- consommateur et professionnel *- propriétaire et locataire*
- fournisseur et client *- locataires entre eux*

Lieux et les heures de permanence du conciliateur :

TRITH ST LEGER	**Premier jeudi de chaque mois De 10h à 12 h en mairie**
AULNOY LEZ VALENCIENNES	**Deuxième jeudi de chaque mois De 10h à 12h en mairie**
MAING	**Troisième jeudi de chaque mois De 10h à 12h en mairie**

➲ CARPE DIEM

Depuis peu, une nouvelle association locale a vu le jour. Elle se nomme Carpe Diem.
L'Hadi Nezla est le président de Carpe Diem. Il est aux côtés de

- Régis Petit
- Marianick Deulin-Bara
- Danyèle Sillery
- Nathalie Petit

Elle a pour le moment la randonnée pédestre comme principale activité mais elle aimerait en proposer de nouvelles.
Ce club compte déjà quarante adhérents de tous niveaux qui ne manquent pas de s'élancer sur les différents parcours proposés les jeudis (à 9 h 30 ou 15 h) et dimanches (à 9 h 30) au départ du parking de la mairie.

➢ Contact : Tél : 06 79 09 48 02.

➲ CONCERT DE NOËL

L'école de musique d'Artres a organisé son concert de Noël le 13 décembre pour le plus grand plaisir des auditeurs.

Les élèves ont offert un récital à l'assistance : musique classique, chants de Noël avec la chorale et les élèves de solfège. Tous ont été chaleureusement applaudis.

A la fin du spectacle, une remise de diplômes a eu lieu.
La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance, au programme : vin et chocolat chauds, délicieux gâteaux…

➲ SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 19 décembre, les enfants et le personnel de l'école de la Rhônelle ont présenté leur spectacle de fin d'année. Parents et amis, venus nombreux, furent ravis de la **prestation de leurs chers bambins.**

Les lauréats du concours de couronne « adorable écolier Roi » organisé par l'association « les 3A » ont reçu leur prix lors de cette manifestation.

Cette manifestation s'est clôturée par : le goûter offert par l'APE (parents d'élèves), la distribution d'un Père Noël en chocolat par l'association « Artres en Liesse » et la remise de la coquille, chocolat et orange par la municipalité.